



Réunion de Conseil Municipal **Séance du 17 Novembre 2022**

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 10 Novembre 2022

de Présents 13

de Votants 13

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre 2022, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre FOUCHER.

Présents : M. Dominique LUCAS, Mme Marie-Madeleine ROYER, M. Éric DONZALLAZ, Mme Nolwenn BOISSINOT (Adjoints au Maire), Monsieur Gérard GOHIER, Mme Nathalie GABILLARD, M. Damien PANNIER, M. Sylvain JONCHERAY, Mme Delphine HUGNET, Mme Aurore LUCAS, Mme Mathilde BLANCHET, Mme Céline BELLANGER, formant la majorité des membres en exercice conformément aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absent excusé : M. Michel FOUCHER

Absent : M. Patrick GERBEAU

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Damien PANNIER est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour de la séance

- Arrêté du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022
- Chemin Le Coucou : Elargissement et création d'un fossé
- Dotation Plan Mayenne Relance
- Compte-rendu des Commissions
- Divers

Arrêté du dernier procès-verbal

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal, en date du 27 octobre 2022.

Ce PV n'apporte aucune remarque et est arrêté à l'unanimité des membres présents lors de cette séance.

DÉLIBÉRATION N°2022-11-17-01 Elargissement et création d'un fossé pour le chemin « Le Coucou »

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique LUCAS. Il expose le projet d'élargissement et de création d'un fossé pour le chemin « Le Coucou ».

Il rappelle que la Commune a fait l'acquisition d'une bande de terre de 3 m de large sur 400 m de long pour permettre de créer un fossé et d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales le long du chemin menant au « Coucou » et à la « Petite Bourgonnière » (délibération n°2019-06-04 du 3 juin 2019). Le bornage a été effectué le 02 décembre 2019.

Il propose de finaliser ce projet en réalisant l'élargissement et la création du fossé. Il a contacté 4 entreprises : 2 entreprises n'ont pas donné suite : l'entreprise HOUDAYER et l'entreprise COULON.

Il présente les 2 devis reçus :

- un de l'entreprise CHAPRON d'un montant de 31 786,68 € TTC
- un de l'entreprise PIGEON TP d'un montant de 26 485,50 € TTC

Les 2 riverains sont excédés à cause des nids de poule. A chaque fois, les agents travaillent une journée complète et utilisent 2 à 3 m³ de pierres. La commission propose de travailler avec l'entreprise PIGEON TP. Les travaux vont se faire très prochainement et se feront en fonction du temps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, (13 voix POUR) :

- **DÉCIDE de réaliser l'élargissement et la création du fossé pour le Chemin menant au « Coucou » et à la « Petite Bourgonnière »,**
- **ACCEPTÉ le devis le mieux-disant avec l'entreprise PIGEON TP d'un montant de 26 485,50 € TTC,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce devis.**

DÉLIBÉRATION N°2022-11-17-02 Dotation Plan Mayenne Relance – Rénovation énergétique des équipements sportifs pour la rénovation énergétique de la salle des Sports

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modalités du plan Mayenne Relance lancé et approuvé par le Département en 2020.

Dans ce cadre, une enveloppe de 1,5 millions d'euros est destinée à soutenir la rénovation énergétique d'équipement sportif en Mayenne répartie entre les 9 EPCI du département dans le cadre de dotations intercommunales. Celle du territoire du Pays de Meslay-Grez s'élève à 125 832 €.

La CCPMG a délibéré le 12 juillet 2022 afin de répartir cette dotation entre la commune de Grez (86 432€) et la commune de Meslay (39 400€).

Les travaux doivent être démarrés avant la fin de l'année.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier le projet suivant :

1) Description du projet :

Suite à une étude thermique et solidité de la charpente/couverture de la salle des sports en 2018, il est apparu nécessaire de renforcer la charpente qui présente un danger en cas de



vent fort et d'en profiter pour isoler la partie haute et rendre possible la pose de panneaux photovoltaïques.

2) Calendrier prévisionnel du projet :

La consultation des entreprises jusqu'au 25 novembre 2022

Le début des travaux est estimé en décembre.

3) Estimation détaillée du projet :

<i>DEPENSES (€ HT)</i>	<i>TOTAL HT</i>
Coût de l'opération	490 000 €
Total des dépenses	490 000 €

4) Plan de financement prévisionnel :

<i>RECETTES (€ HT)</i>	<i>TOTAL HT</i>
Département (Mayenne Relance-ANS)	215 568 €
Département (Mayenne Relance – CCPMG)	86 432 €
DETR/DSIL	90 000 €
Reste à charge de la commune	98 000 € (20%)
Total des recettes	490 000 €

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose de le retenir dans le cadre de la dotation « Mayenne Relance ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ (13 voix POUR) :

- **APPROUVE** le projet et retient le calendrier des travaux.
- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département, au titre du plan Mayenne Relance-volet communal, d'un montant de 86 432€.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

▪ Scolaire / Petite Enfance :

Madame Marie-Madeleine ROYER informe le Conseil Municipal qu'elle est dans l'attente du retour des maitresses pour organiser les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes.

Concernant le poste vacant au niveau du périscolaire, un entretien est programmé demain.

▪ Communication / Presse :

Madame Nolwenn BOISSINOT informe qu'une enquête a été diffusée auprès des administrés (format papier joint au flash infos + lien questionnaire en ligne sur Facebook). La date limite de retour des questionnaires est prévue pour le 30 novembre 2022.

La prochaine réunion de la commission est prévue le 8 décembre prochain à 19h afin de réaliser la synthèse du sondage qui sera présentée lors de la prochaine réunion de Conseil.

- Facebook : 312 publications réalisées depuis le lancement
549 abonnés (+ 16 depuis le mois dernier)



▪ Manifestations / Fêtes / Animations :

Madame Nolwenn BOISSINOT informe que la commission s'est réunie le 4 novembre.

La commission a décliné la participation de l'école de musique pour les vœux du Maire en janvier, la salle polyvalente étant trop petite pour les accueillir. Elle a également décliné la participation de la commune à la 50^{ème} édition des Nuits de la Mayenne 2023, le 1^{er} critère d'accueil demandé est de proposer un lieu atypique qui a un intérêt patrimonial.

Par contre, la commission s'est positionnée pour accueillir de nouveau la troupe de musique/théâtre de la communauté de communes en juin 2023. La commission est dans l'attente du retour de la date, soit le 9 ou le 16 juin 2023.

Une réunion sera également à prévoir le 20 janvier 2023 à 20h30 avec les associations afin d'effectuer les bilans de l'année écoulée et de récolter les demandes de subventions 2023.

▪ Finances :

Monsieur le Maire informe que la commission se réunira le 24 novembre à 19h.

▪ Développement économique :

Monsieur Éric DONZALLAZ informe le Conseil Municipal que la commission ne s'est pas réunie.

▪ Urbanisme / Environnement :

Monsieur Éric DONZALLAZ informe le Conseil Municipal que la commission s'est réunie le 8 novembre.

La commission travaille sur la mise en place de moyens pour contrôler les températures et le pilotage à distance des chauffages dans les différents bâtiments. Pour la mairie, il est possible de l'effectuer à partir de la chaudière. Une charte d'utilisation du chauffage dans les locaux communaux (Mairie, Ecoles, Salles etc.) est à prévoir.

La commission doit travailler sur plusieurs projets :

- Amélioration de la « Rue de la Libération » (chicane, limitation de vitesse, trottoirs, place de stationnement, mise en place de plateaux de ralentissement ou équivalent).
- L'implantation du restaurant

▪ Action Sociale :

Monsieur Éric DONZALLAZ informe le Conseil Municipal que la commission s'est réunie le 16 novembre. Les différents thèmes abordés étaient les suivants :

- Rencontre du secours catholique pour discuter de la distribution de nourriture pour le local mis à disposition par la mairie (local SDF)
- Banque alimentaire et distribution de vêtements : un rendez-vous est à prendre avec le responsable de l'antenne de GREZ-EN-BOUERE. Manque de personnes bénévoles pour la banque alimentaire.
- La distribution d'un panier aux personnes de plus de 80 ans aura lieu le week-end du 10 et 11 décembre prochain. Il y a 15 paniers pour les couples et 31 paniers pour personne seule.

La commune a mis en place pour les personnes âgées ou les personnes seules une aide pour enlever les ordures ménagères. Les agents techniques ramassent et portent les déchets à l'espace propreté. Le local (SDF) est à rafraichir. Cela sera certainement un chantier réalisé par les jeunes d'Argent de Poche.



▪ Travaux :

La commission s'est réunie début novembre à 14 afin de travailler sur les travaux de la salle des sports, de l'ancienne boucherie et du projet du futur restaurant. Des visites sur place ont été prévues.

Concernant les travaux de la salle des sports, il n'est pas nécessaire de remplacer le chauffe-eau, par contre il faudrait prévoir un éclairage LED et la pose des panneaux photovoltaïques juste après les travaux de renforcement de la charpente.

Pour la boucherie, les devis vont devoir être réajustés.

Pour 2023, des travaux d'entretien sont à prévoir sur les bâtiments existants.

▪ Voirie :

Monsieur Dominique LUCAS expose que les travaux de voirie (PATA) ont été effectués par l'entreprise PIGEON.

Il informe que la commission s'est également réunie le 3 novembre à 14h00.

La commission a émis un avis favorable pour le busage de la route des Pierres. Le coût est moins élevé que prévu (- 2000 €).

La commission s'est rendue sur les parcelles (ex maison LEROY) afin de discuter du projet du futur restaurant (accès, parking).

La commission est également en réflexion concernant les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Libération ainsi que sur les essences d'arbres à planter suite aux 5 naissances de l'année.

DIVERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pendant son congé maternité, Claire sera remplacée par Madame Virginie POURIEL. Elle a commencé le 3 novembre 2022.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 15 décembre 2022 à 19h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h02.

Séance du 17 Novembre 2022 – Délibérations prises du n°2022-11-17-01 à n°2022-11-17-02

<i>Numéro de la délibération</i>	<i>Objet de la délibération</i>
2022-11-17-01	Elargissement et création d'un fossé Chemin « Le Coucou »
2022-11-17-02	Dotation Plan Mayenne Relance



Les élus municipaux présents à la séance du 17 novembre 2022

FOUCHER Jean-Pierre	Maire
LUCAS Dominique	1 ^{er} Adjoint
ROYER Marie-Madeleine	2 ^{ème} Adjointe
DONZALLAZ Éric	3 ^{ème} Adjoint
BOISSINOT Nolwenn	4 ^{ème} Adjointe
GOHIER Gérard	Conseiller Municipal
GABILLARD Nathalie	Conseillère Municipale
PANNIER Damien	Conseiller Municipal
JONCHERAY Sylvain	Conseiller Municipal
HUGNET Delphine	Conseillère Municipale
LUCAS Aurore	Conseillère Municipale
BLANCHET Mathilde	Conseillère Municipale
BELLANGER Céline	Conseillère Municipale

Adoption du procès-verbal lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022

Observations	Signatures	
	Secrétaire de Séance	Monsieur le Maire
	Damien PANNIER	Jean-Pierre FOUCHER

